

ANNONCE

Examen professionnel de diagnosticien/-ne d'automobiles Spécialisation Véhicules utilitaires

L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) organise un examen professionnel de diagnosticien/-ne d'automobiles spécialisation Véhicules utilitaires en français.

Si le nombre d'inscriptions est suffisant, l'examen se déroulera chez l'UPSA à Thoune aux dates suivantes :

du 20 au 22 janvier 2026

Les inscriptions à cet examen doivent être soumises à l'aide du formulaire d'inscription officiel accompagné des documents énumérés à l'art. 3.3 du règlement d'examen avant le **30 novembre 2025**.

Les inscriptions incomplètes ou non conformes aux exigences d'examen ne pourront pas être prises en compte.

Emoluments et coûts matériels :

- Emoluments CHF 1500.00 Fr. hors TVA
- Prestations d'organisation CHF 100.00 Fr. hors TVA

Ces sommes ne sont à verser qu'à notre demande.

5.1 Epreuves d'examen

5.11 L'examen de la spécialisation «véhicules utilitaires» comprend les épreuves suivantes et dure :

Epreuves	Type d'examen	Temps
1 Châssis	<i>écrit</i>	1 h
	<i>oral</i>	½ h
	<i>pratique</i>	2 h
2 Moteur	<i>écrit</i>	1 h
	<i>oral</i>	½ h
	<i>pratique</i>	2 h
3 Transmission	<i>écrit</i>	1 h
	<i>oral</i>	½ h
	<i>pratique</i>	2 h
<i>Total</i>		10½ h

Les formulaires d'inscription, le règlement d'examen relatif à l'organisation de l'examen professionnel des diagnosticiens d'automobiles et la directive afférente peuvent être obtenus auprès du secrétariat central de l'UPSA.

Berne, octobre 2025

Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA

Commission Assurance qualité CAQ DA :

Le président : Werner Bieli

Le secrétaire : Arnold Schöpfer